



VAUDREUIL-
SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière :

Que conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac tiendra une **séance extraordinaire le 19 janvier 2026 à 19h30**, au 128, rue des Rigolets, pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

Que lors de cette séance extraordinaire, le conseil procédera au dépôt de l'avis de motion et du projet de règlement concernant l'imposition des taux de taxation, de compensations municipales et de tarification des services municipaux conformément au budget 2026.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et tout mode de financement d'une dépense prévue au budget.

DONNÉ à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce 9 janvier 2026

(s) Danielle Coupal
Danielle Coupal
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Danielle Coupal, directrice générale et greffière-trésorière atteste, par la présente, que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant deux (2) copies de celui-ci aux endroits désignés par le conseil municipal ainsi que sur le site internet et les réseaux sociaux de la Municipalité, ce 9 janvier 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 janvier 2026

(s) Danielle Coupal
Danielle Coupal
Directrice générale et greffière-trésorière